

REGIONALE D'ARBITRAGE

Procès-verbal n° 06
Du Jeudi 28 Mars 2019
Au siège de la LRF – Saint-Denis

Présents : M. Joseph Karl MOULTSON (Président), M. ASSON André, Mme BANOR Marie Claude, M. RINGUIN VELLEZEN Didier, M. Christophe RAMASSAMY, M. TOURON Eric (administratif LRF).

Invité : M. BONNE Bernard

Absents excusés : M. ALLANE Guy, M. ABDUL MUNAF Irshad, M. FONTAINE Bruno Stéphane, M. Guy INSULAIRE, M. ROYER Jean Luc, M. MADIA Aurélien.

Début de séance : 18h30

Le quorum ayant été atteint, M. Joseph Karl MOULTSON, Président de la RA ouvre la séance.

Observations des arbitres.

Un compte-rendu est fait à la Régionale d'Arbitrage sur les observations des arbitres durant la dernière journée de championnat.

La réunion des observateurs se déroulera le Samedi 30 Mars 2019, à l'ancien siège de la Ligue Réunionnaise de Football.

Un rappel des lois du jeu sera dispensé, ainsi que la formation sur le rapport d'observation informatisé. Les instructions seront données pour une uniformisation des contrôles et les divers processus (convocations, présentations, rapports).

La logistique de la salle sera assurée par M. Touron.

Absences aux réunions décentralisées.

Le point est fait sur les absents aux diverses réunions décentralisées, ceux-ci ne seront plus désignés par la Régionale d'Arbitrage jusqu'à la réunion de rattrapage du mardi 09 avril 2019 à la salle du front de mer à Saint Paul.

Les excusés seront désignés mais ont l'obligation de venir à la réunion de rattrapage.

Un compte-rendu de ces réunions sera fait au Président de la Ligue Réunionnaise de Football.

Les arbitres qui n'auront suivi aucune de ces réunions seront convoqués par la Régionale d'Arbitrage pour suites administratives à donner.

Rattrapage test TAISA

Le rattrapage du test TAISA aura lieu le 03 avril 2019 sur le stade de Champ Fleuri qui est réservé et le médecin est convoqué.

Le Président de la Régionale d'Arbitrage contactera les contrôleurs, les barèmes sont inchangés.


Adoption des PV

Les procès-verbaux n° 3 du 19 février 2019 et n° 4 du 26 février 2019 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Le Président,

Joseph Karl MOULTSON



Le Secrétaire, adjoint

E. TOUROU

